



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE CENTRALE  
POUR LA REGION DE  
BRUXELLES-CAPITALE

## NOTES DE LECTURE

réalisées par C. Stanescu et extraites de la revue "*Bibliothèques en Capitale*" n°3 - septembre 2002

### Revue

**Archimag**

**N° 152 – mars 2002**

" La BPI est la bibliothèque la plus ouverte de France " / O. Roumieux, p.17-18

E-books : prêtés à défaut d'être prêts / O. Roumieux, p.43-45

## **N° 153 – avril 2002**

ACB : Internet en bibliothèque : des usages qui interpellent/ M. Remize ; O. Roumieux

Jacques Attali devant l'ACB : " Nous aurons besoin de la bibliothèque avec beaucoup plus de valeur ajoutée "

## **N° 154 – mai 2002**

Dossier : sites d'entreprises : la dispersion appelle la reconstruction

Contenus à la dérive : Une politique pour ses internets/ M. Remize

Chaos informationnel : Pour une fonction éditoriale/ L. Bernat

## **N° 155 – juin 2002**

Jean-Noël Jeanneney " Pour que la bibliothèque soit présente ailleurs il faut que l'ailleurs soit présent à la bibliothèque/ O. Roumieux

## **N° 156 – juillet/août 2002**

Fonds en péril : Le festin de bêtes/ M. Remize

## **N° 157 – septembre 2002**

Catalogues en ligne : Macs délie les langues/ Élisabeth Freyre, Max Naudi

# **Bulletin des bibliothèques de France**

## **N°2 - 2002**

Varia : Bibliothèques en question

Le plan U3M en île-de-France : Perspectives 2000-2006/ Daniel Renoult

" Tout a changé... " : le filtrage des informations et la censure, une actualité dans les nouveaux Etats-Unis d'Amérique/ Jack Kessler

### Dossier : Musiques

Une cartographie des fonds musicaux en France/ Dominique Hausfater

Avatars de la musique dans les bibliothèques : perspective historique/ Michel Sineux

La place de la musique en bibliothèque publique/ Chrstian Massault

Éléments d'une culture musicale aujourd'hui/ Alain Poirier

Musique et Internet/ Gilles Rettel

Les bibliothèques de conservatoire/ Clément Riot

La Médiathèque musicale de Paris quinze ans après : Expérience sans lendemain ou concept d'avenir ?/ Gilles Pierret

Les phonothèques de l'oral : collecter, documenter et valoriser les musiques traditionnelles/ Véronique Ginouvès et Bénédicte Bonnemason

La bibliothèque de musique William et Gayle Cook de l'Université de l'Indiana/ Mary Wallace Davidson, trad. O. Bonis

La médiathèque et la musique : Une étude de sociologie appliquée/ François Berthier

Les répertoires internationaux de musique : Sources, littérature, iconographie, presse : Catherine Massip

La description de la musique : Isabelle Gauchet

### Outils : Arguments bibliothéconomiques

Les URL permanentes : un moyen de pérenniser les adresses web/ étienne Hustache

### **N°3 - 2002**

### Varia

Les bibliothèques publiques anglaises : nouveaux critères de fonctionnement/ Gérard Gabal

Documentation et engagement : les bibliothèques de l'environnement en Allemagne/  
Christine Ferret

Dossier : Bibliothèques et éducation permanente

Éléments pour une approche de l'autodidaxie/ Christian Verrier

Formation continue des personnels des bibliothèques de l'Enseignement supérieur : vers un  
renforcement de la dynamique de réseau/ Brigitte Renouf, J.-E Tosello-Bancal

Bibliothèques publiques scandinaves et formation tout au long de la vie : une place à  
conquérir/ Britt Marie Häggström

Bibliothèque et autodidaxie/ Bruno Dartiguenave

Les supports documentaires à la cité des métiers de La Villette : fonctions et limites/ Olivier  
Las Verguas

L'autoformation à la Bibliothèque publique d'information/ Régine Daval, Anne Jay, Anne  
Volkoff

Les adultes dans l'enseignement supérieur au Québec : impact sur les bibliothèques/ Claude  
Solar, Rosalie Ndejuru

La formation des adultes à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux/ J.-F. Jacques

Les activités de formation et d'insertion à la bibliothèque municipale de Grenoble/ Sylviane  
Teillard, Maryse Oudjaoudi

## **BIBLIOTHÈQUE(S)**

N°3 - Juin 2002

Editorial/ G. Briand

Bibliobréves, p.4-7

Numérisation du fonds Rimbaud à Charleville-Mézières :

A dos d'âne ou de chameau

## **Dossier : Champagne-Ardenne**

L'arbre, les architectes et les bibliothèques/ M.-J. Rich

Questions à Thierry Delcourt, directeur de la médiathèque de l'agglomération troyenne

BMVR de Reims : victoire d'un projet contesté, par N. Galard

BMVR de Châlons-en-Champagne : après un an, par F. Bérard

Le relais-livre renforce le lien social, entretien avec M. Lannes

Portrait d'une médiathèque intercommunale dans la Marne, par N. Leblanc

Une vinothèque dans une ancienne chapelle, par F. Weinling

Interbibly, l'agence qui relie, par M. Ragetly

Une porte ouverte dans la prison, par S. Schepens-Malthet

L'essor des Espaces Culture Multimedia, par S. Schepens-Malthet

A la découverte du poète disparu, par L. Gallois

Sites Internet culturels, par A. Degrève

Bébé-lecteur deviendra grand, par S. Schepens-Malthet

Panorama de la formation, par S. Hamzoui, p.37-38 et La documentation universitaire : un esprit d'ouverture, par C. El Bekri-Dinoird et al.

Les très riches heures des bibliothèques de Champagne-Ardenne, par N. Galaud

La Champagne-Ardenne se dote d'une base bibliographique, par F. Bérard

Les amis, la bibliophile et le livre, par J.-P. Fontaine

La Hulotte, Le Coq à l'âne et le Pythagore, par S. Schepens-Malthet et J.-M. Van Houtte

## **Cahiers de la documentation**

### **N°2 - juin 2002**

Les enjeux stratégiques du Knowledge Management ou comment aligner la mission et la vision de votre entreprise sur le programme Knowledge Management/ Françoise Rossion

De mobiele data (r)evolutie met Proximus par Bart Neyt

## **Documentaliste Sciences de l'information**

### **N°3 – juin 2002**

L'information et la valorisation des résultats de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest/ Samba Aw

La " science de l'information et de la documentation ou les relations entre science et technique/ Hubert Fondin

## **Livres de France**

### **N°253 - juillet – août 2002**

Le CND entre dans la danse

Douze procès célèbres : 2/12 L'autre procès des Fleurs du mal par S. Goudemare et E. Pierrat

# Revue de presse

## Archimag

### N°152 – mars 2002

" La BPI est la bibliothèque la plus ouverte de France " / O. Roumieux, p.17-18

G. Grunberg répond aux questions d'O. Roumieux pour établir un bilan depuis la réouverture : la ré-informatisation est une réussite, le réaménagement pose quelques problèmes auxquels il faudra remédier et s'il y a moins de lecteurs, c'est aussi que leur comptage est différent. L'autre grande question, c'est Internet : " le problème de l'invisibilité des ressources électroniques est au cœur des réflexions que nous allons mener "

E-books : prêtés à défaut d'être prêts / O. Roumieux, p.43-45

Arrêt sur image sur le livre électronique qui ne démarre pas vraiment commercialement ici ou outre Atlantique, avant tout pour raisons techniques et éditoriales. Les bibliothécaires ont pris le relais et quelques bibliothèques municipales françaises offrent ce média à leurs lecteurs. A côté des œuvres de fictions, c'est l'installation des périodiques qui fait pencher la balance. Une autre utilisation qui semble avoir de l'avenir : le e-book est bon substitut aux livres en grands caractères pour un public plus âgé ou malvoyants. Il y a encore du chemin à parcourir...

## Archimag

### N° 153 – avril 2002

ACB : Internet en bibliothèque : des usages qui interpellent / M. Remize ; O. Roumieux, p. 14-15

Le directeur de la BPI (Paris), Gérald Grunberg, avoue son impuissance face à l'utilisation d'Internet. Son institution est pourtant à la pointe en ce domaine. Une occasion de constater que l'offre de sites (754 et 1700 liens) ne correspond pas à l'utilisation des lecteurs venus consulter des périodiques en ligne, par exemple. Sa proposition : favoriser la médiation du bibliothécaire de deux manières. Premièrement en travaillant sur les métadonnées pour encadrer la recherche d'information et en offrant un service en ligne d'interrogation à distance avec l'assistance du bibliothécaire.

Jacques Attali devant l'ACB : " Nous aurons besoin de la bibliothèque avec beaucoup plus de valeur ajoutée ", p.16

Sa vision de la bibliothèque virtuelle et du livre numérique n'est ni neuve, ni novatrice. Que deviennent les bibliothécaires du 3e millénaire ? Ils seraient conseillers en recherche et chargés de la certification de l'information issue d'Internet. La bibliothèque se devrait d'être un lieu de culture, de rencontres et d'animations, plutôt qu'un lieu de recherche...

## **Archimag**

### **N° 154 – mai 2002**

Dossier : sites d'entreprises : la dispersion appelle la reconstruction

Un dossier consacré aux intranets dans les entreprises qui vaut aussi pour les institutions publiques. Les maux étant identiques, les remèdes doivent l'être aussi.

Contenus à la dérive : Une politique pour ses internets/ M. Remize, p.26-28

" Dans les organisations, le foisonnement des intranets conduit bien souvent à une véritable jungle. Il devient difficile d'y repérer le contenu désiré. On prend aujourd'hui conscience qu'il faut lutter contre la dispersion " Le temps de la spontanéité est passé : voici donc une série de conseils méthodologiques pour maîtriser une croissance inflationnelle avec les outils techniques adéquats.

Chaos informationnel : Pour une fonction éditoriale/ L. Bernat, p.30-31

Si les intranets sont mal utilisés, la faute en est souvent au contenu informationnel, à sa présentation et à sa structure. L. Bernat plaide donc pour une fonction réellement éditoriale qui allie des compétences techniques fortes (langages Web) à des capacités rédactionnelles et une bonne connaissance de l'information diffusée.

## Archimag

### N° 155 – juin 2002

Jean-Noël Jeanneney " Pour que la bibliothèque soit présente ailleurs il faut que l'ailleurs soit présent à la bibliothèque/ O. Roumieux, p. 13-14

Le nouveau directeur de la Bibliothèque nationale de France répond aux questions d'Archimag, notamment sur la politique d'acquisition de l'institution, hors dépôt légal : s'ouvrir à l'extérieur de la France (excepté Paris) et au reste de l'Europe. Il faudra également s'occuper de conserver les sites Internet, du moins dans certaines matières. Enfin, il ne peut que se féliciter du succès mérité de Gallica qui a contribué largement à la renommée de la BnF partout dans le monde.

## Archimag

### N° 156 – juillet/août 2002

Fonds en péril : Le festin de bêtes/ M. Remize, p. 28-31

Tout ce que vous auriez toujours préféré ignorer sur la vie secrète dans votre bibliothèque : du rat à la blatte américaine, orientale ou germanique au choix en passant par les poux, les anthrenus ou autre anobium... Pour vous rassurer sur les mesures à prendre, consulter le site : <http://www.culture.fr/culture/conservation/dswmedia/fr/index.html>

## Archimag

### N° 157 – septembre 2002

Catalogues en ligne : Macs délie les langues/ Elisabeth Freyre, Max Naudi

" Plutôt que d'attendre en vain les progrès du traitement automatique des langues, quatre bibliothèques européennes se sont concertées pour établir des correspondances entre leurs langages d'indexation ". Il s'agit de la Deutsche Bibliothek, de la BnF, de la British Library et de la Bibliothèque nationale suisse. Elles ont travaillé pour trouver une réponse au problème de l'accès sujet multilingue aux catalogues bibliographiques. Dans le cadre européen du

projet Macs (Multilingual Acces to Subjects), la société Index Data (Danemark) et la Tilburg University Library (Pays-Bas) ont développé un prototype, sur base du protocole Z39.50. Il contient 3.000 notions portant sur le théâtre et les sports athlétiques. Les autres sujets seront traités plus tard. Le projet lancé en 2000 est à présent au point. La recherche est rendue possible par un travail de mapping (correspondance) sur les 3 langages d'indexation (RAMEAU pour le français, LCSH pour l'anglais et un autre langage allemand). Les équivalences linguistiques des vedettes dans les 3 langues ont été établies par un travail intellectuel. Des recherches sont en cours pour automatiser autant que possible cette tâche. Le travail de mapping est la clé de voûte du projet : il se base sur une conception par " grappes conceptuelles " plutôt que par équivalences de sens et il se fait selon des règles strictes et précises. Enfin, les bibliothèques ont dû se mettre d'accord sur des règles de gestion de ce corpus. Le résultat est prometteur et les perspectives encourageantes.

## **BBF - Bulletin des bibliothèques de France**

### **N°2 - 2002**

#### **Varia : Bibliothèques en question**

Le plan U3M en île-de-France : Perspectives 2000-2006/ Daniel Renoult, p. 4-11

Ce plan définit une stratégie à long terme des pouvoirs publics en matière d'enseignement supérieur et de recherche. En ce qui concerne la documentation et l'information, et les bibliothèques, les objectifs sont clairement définis : améliorer la capacité d'accueil et l'accès par la mise en réseau des ressources. Sur l'ensemble de la région, les fonds et les collections sont restructurés sur des bases thématiques comme le sont les enseignements et les institutions. Ce plan est particulièrement remarquable par les investissements financiers, matériels et humains consentis. Une profonde restructuration qui sera analysée à mi-chemin. à suivre donc

" Tout a changé... " : le filtrage des informations et la censure, une actualité dans les nouveaux Etats-Unis d'Amérique/ Jack Kessler, trad. par O. Bonis, p.12-20

Une nouvelle loi prévoit le filtrage et la censure des informations issues d'Internet dans tous les établissements scolaires et les bibliothèques du pays. Les adultes peuvent demander de lever ces filtres. Les associations pour la protection des libertés civiques s'élèvent contre ces mesures et plus particulièrement l'American Library Association (ALA), un groupe de pression dont le poids n'est pas négligeable. Elle tente même un procès aux Etats-Unis. Une situation impensable chez nous. J. Kessler analyse les aspects juridiques et légaux de cette controverse qui, portée devant les tribunaux, pourrait aboutir à ce que la loi ne soit jamais appliquée ! Ces arguties laissent pantois tous les " non-Américains ". Ensuite, il examine les courants qui ont conduit à prendre pareille décision. Une réflexion pertinente sur

la censure menée par un observateur de l'intérieur, lucide et critique.

## **Dossier : Musiques**

### Une cartographie des fonds musicaux en France/ Dominique Hausfater, p. 23-27

Le Groupe français de l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux vient de publier un répertoire national des bibliothèques musicales : 1400 institutions très différentes, avec une seule bibliothèque publique spécifique : la Médiathèque musicale de Paris.

### Avatars de la musique dans les bibliothèques : perspective historique/ Michel Sineux, p.28-33

Un constat de carence relatif d'autant que l'intégration de collections musicales est prévue dans les nouvelles structures (BMVR).

### La place de la musique en bibliothèque publique/ Chrstian Massault, p. 34-40

La documentation musicale est bien présente dans les bibliothèques publiques. D'ailleurs, la profession se spécialise : les discothécaires ou bibliothécaires musicaux bénéficient d'une formation professionnelle spécifique, d'origine diverse et " valorisable " dans leur carrière.

### Éléments d'une culture musicale aujourd'hui/ Alain Poirier, p. 42-44

Le directeur du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris nous offre une réflexion philosophique sur la culture musicale et sur la notion de culture tout court.

### Musique et Internet/ Gilles Rettel, p. 45-50

A l'inverse de l'article d'Alain Poirier, c'est bien de technique qu'il est question ici : transmission, taille de fichiers et qualité de diffusion du son, services et site, droit, majors de la musique... avec une intéressante liste typologique des sites Internet sur la question.

### Les bibliothèques de conservatoire/ Clément Riot, p. 51-55

Un état des lieux qui engage à la collaboration et à la complémentarité.

### La Médiathèque musicale de Paris quinze ans après : Expérience sans lendemain ou concept d'avenir ?/ Gilles Pierret, p. 56-59

L'occasion de faire le point sur la rançon du succès ! Créée en 1986, elle cumule les rôles de conservation patrimoniale et de service au public. Faut-il donc séparer les deux ? La question est pertinente et la réponse moins évidente y compris pour ce que Gilles Pierret

veut bien nous en dire.

[Les phonothèques de l'oral : collecter, documenter et valoriser les musiques traditionnelles/ Véronique Ginouvès et Bénédicte Bonnemason, p. 60-65](#)

La numérisation vient de leur donner une nouvelle dimension comme source documentaire inégalable.

[La bibliothèque de musique William et Gayle Cook de l'Université de l'Indiana/ Mary Wallace Davidson, trad. O. Bonis, p.66-72](#)

Une collection commencée en 1918 qui compte aujourd'hui 560.809 documents.

[La médiathèque et la musique : Une étude de sociologie appliquée/ François Berthier, p.74-80](#)

Un très sérieux voyage d'étude parmi les musiciens, les touristes et les consciencieux partagés entre méthodiques, aventuriers, hédonistes et opportunistes.

[Les répertoires internationaux de musique : Sources, littérature, iconographie, presse : Catherine Massip, p. 81-84](#)

Une présentation des 4 grands répertoires nés à l'initiative de l'AIBM : le Répertoire international des sources musicales, le Répertoire international de littérature musical, le Répertoire international d'iconographie musicale et le Répertoire international de la presse musical.

[La description de la musique : Isabelle Gauchet, p. 85-89](#)

Un article technique qui rappelle les principaux formats normalisés avec une pratique orientée vers l'utilisation des champs 9XX, les évolutions possibles d'Unimarc. A noter en encart : un tableau sur la description instrumentale et vocale, un résumé des travaux du groupe " documents sonores " du Comité français Unimarc, le point sur l'Indexation de la musique et fichiers d'autorité : le point de vue pratique (p. 90-92) pour clôturer le dossier.

[Outils : Arguments bibliothéconomiques](#)

Les URL permanentes : un moyen de pérenniser les adresses web/ étienne Hustache, p. 94-97

Après un an de pratique, étienne Hustache de la BnF fait le point sur les PURL une manière de conserver les répertoires de sites à jour, avec une certaine prudence toutefois : il vaut mieux ne pas utiliser des PURL que vous n'avez pas créés vous-mêmes ou qui ne l'ont pas été par un organisme fiable.

# BBF - Bulletin des bibliothèques de France

N°3 - 2002

## Varia

Les bibliothèques publiques anglaises : nouveaux critères de fonctionnement/ Gérard Gabal, p. 4-8

Les bibliothèques sont sorties appauvries de la longue période conservatrice. L'alternance travailliste n'a pas modifié cette situation : moins de titres achetés, moins d'heures d'ouverture, des fermetures d'institutions, avec à la clé le conseil de chercher ailleurs que dans le secteur public, des moyens financiers ! La loi fait obligation aux pouvoirs publics locaux d'entretenir un service de lecture publique, mais sans coercition aucune. L'État, en accord avec l'Association des bibliothécaires, a défini 24 critères pour préciser le contenu de la loi, à charge des pouvoirs locaux de les mettre en œuvre. Ramenés à 19 après consultation des intéressés, il constitue une manière de décret de la lecture publique (*semblable à celui de notre Communauté française*), avec obligation de résultats notamment concernant la satisfaction exprimée par les utilisateurs par rapport aux services et au personnel, par exemple. Un plan de 3 ans a été établi. Une profonde remise en question dans laquelle les bibliothécaires sont partie prenante.

Documentation et engagement : les bibliothèques de l'environnement en Allemagne/ Christine Ferret, p. 9-

Elles sont nombreuses en Allemagne, représentatives du monde associatif, militant dans le domaine de l'environnement. Si elles proposent des collections éditoriales, elles se singularisent par l'importance de la littérature grise qu'elles mettent à disposition du public. Elles sont en train de s'organiser en réseau.

Dossier : Bibliothèques et éducation permanente

Éléments pour une approche de l'autodidaxie/ Christian Verrier, p.17-21

L'autodidaxie est étudiée ici d'un point de vue historique et sociologique, au travers des études de Gaston Pineau, Pierre Bourdieu et quelques autres. L'auteur apporte sa pierre à l'édifice en tentant de répondre à la question : " en fonction de quel(s) critère(s) peut-on vraiment considérer que telle personne est autodidacte ? " Examinant les liens de l'autodidacte avec le savoir et sa représentation institutionnelle qu'est l'école, il arrive à la conclusion qu'aujourd'hui, nous passons tous par des phases autodidactes plus ou moins

importantes et faciles à gérer selon notre formation initiale (scolaire) et nos objectifs personnels. S'agissant des liens avec les livres, il souligne la difficulté des autodidactes à se les approprier pour l'usage qu'ils veulent en faire. Et tout naturellement, il en vient à évoquer les bibliothèques, lieu d'accès privilégié mais hautement ambivalent. Le rôle des bibliothécaires y est prépondérant comme vecteur de l'appropriation du savoir (culturel ou ludique). Il donne une série de conseils pratiques pour appréhender ce public particulier et met en avant les compétences résolument pédagogiques à mettre en œuvre dans ce cadre. Il plaide donc pour une formation adéquate des bibliothécaires en ce sens.

Un organisme s'emploie à proposer des formations : FORMIST, p.22

Leur site est fort bien fait : <http://formist.enssib.fr>

Formation continue des personnels des bibliothèques de l'Enseignement supérieur : vers un renforcement de la dynamique de réseau/ Brigitte Renouf, J.-E Tosello-Bancal, p. 23-30

Il s'agissait d'analyser la politique de formation continue organisée par les institutions elles-mêmes pour leur personnel avec comme objectif de cibler la formation et d'en augmenter le nombre de bénéficiaires. Un plan précis en 15 actions a été établi définissant les objectifs de l'action (de formation) et les pilotes (organes de formation) de celle-ci.

Bibliothèques publiques scandinaves et formation tout au long de la vie : une place à conquérir/ Britt Marie Häggström, p. 32-35

Au départ de la circulaire de la Commission européenne sur la formation tout au long de la vie et de ses cinq grands domaines d'application dont les technologies de l'information, l'auteur examine la situation des pays scandinaves concernant la place accordée par les bibliothèques publiques à la mission de formation continue. En Suède, cette mission ne leur est pas explicitement dévolue, aussi n'est-elle guère objet de préoccupation. En Finlande par contre où 85% de la population est inscrite, les bibliothèques sont qualifiées de centres de formation et assimilables à des établissements d'enseignement. En Norvège, on s'emploie plutôt à développer des réseaux d'information et de contacts pour mettre en relation des gens susceptibles de partager des connaissances. Au Danemark, on se contente d'une déclaration d'intention dans la loi sur les bibliothèques publiques !

Bibliothèque et autodidaxie/ Bruno Dartiguenave, p. 36-41

L'auteur poursuit en quelque sorte l'analyse de Ch. Verrier en se penchant sur l'autodidaxie résiduelle comme moyen de promotion sociale : si elle subsiste comme telle, elle est cependant plus diffuse parce que les frontières culturelles sont elles-mêmes plus mouvantes. Sur l'autodidaxie renaissante comme culture libre et illégitime : elle s'inscrit dans tous les domaines culturels savants, techniques ou populaires. Elle inverse la proposition quand l'intellectuel patenté s'approprie une pratique technique (vive le bricolage !) ou une culture populaire. Mais qu'en est-il de la pratique professionnelle face à l'autodidaxie ? Les bibliothèques font la part belle à la culture illégitime (celle des autodidactes) et ce depuis

toujours, se positionnant en opposition avec les bibliothèques scientifiques. Toutefois, elles sont souvent animées par la volonté d'organiser scientifiquement leurs collections, rendant ainsi leur accès plus difficile à ceux qu'elles souhaitaient privilégier. D'où la nécessité d'un renversement de perspective heuristique : les bibliothécaires doivent pouvoir s'éloigner des seules préoccupations techniques et gestionnaires pour s'investir à nouveau dans les connaissances culturelles. Ces dernières sont singulièrement absentes des formations actuelles. On pourrait instaurer une complémentarité des connaissances culturelles dans les réseaux des bibliothèques. Enfin, il faut souligner le rapport complémentaire entre autodidaxie et hétéroformation (la formation dispensée par les institutions). Les autodidactes entretiennent un rapport ambivalent avec l'hétéroformation, mais aujourd'hui la bibliothèque pourrait inverser le rapport enseignant/enseigné en intégrant mieux les savoirs autodidactiques. Elle est dans tous les cas bien placée pour permettre à chacun de poursuivre sa quête personnelle de connaissance.

Les supports documentaires à la cité des métiers de La Villette : fonctions et limites/ Olivier Las Verguas, p. 42-48

" Cité des métiers ", un label qui s'exporte de la Guadeloupe au Brésil, avec un cahier des charges précis : il s'agit de fonder une plate-forme tout public et multi-partenariaux traitant de tous les secteurs professionnels et de tous les aspects de la vie professionnelle en proposant à la fois documentation multimédia en libre service, entretien sans rendez-vous et rencontres collectives. Les cités sont organisées en pôles concrets comme " changer sa vie professionnelle " ou " choisir son orientation ". Il s'agit pour l'utilisateur de pouvoir rédiger son CV, trouver du travail, une formation ou recevoir des conseils personnalisés. La plus grosse difficulté des cités : offrir en permanence des informations mises à jour.

L'autoformation à la Bibliothèque publique d'information/ Régine Daval, Anne Jay, Anne Volkoff, p. 50-57

Depuis sa réouverture, la BPI propose, au niveau 2, un espace Autoformation. Il met à la disposition du public tous les outils nécessaires pour apprendre ou progresser seul. L'espace se partage en secteurs : un secteur apprentissage des langues, un secteur bureautique, dactylographie et comptabilité, un secteur remise à niveau dans les matières fondamentales, un secteur domaines techniques et un secteur scolaire et parascolaire. Tous les médias sont utilisés pour atteindre les objectifs d'apprentissage : cédéroms, ouvrages, TV, Internet... Les places sont obtenues par réservation et le public se compose plutôt d'habitues. Le succès dans tous les secteurs d'apprentissage montre combien une telle initiative rencontre les besoins du public.

Les adultes dans l'enseignement supérieur au Québec : impact sur les bibliothèques/ Claude Solar, Rosalie Ndejuru, p. 58-64

L'auteur propose d'examiner la situation depuis leur entrée dans les universités, dans les années 1950 et son impact sur les bibliothèques. Ces dernières ont dû notamment étendre leurs heures d'ouverture et leurs services. Et aujourd'hui, elles profitent de toutes les

nouvelles technologies pour les satisfaire. En conclusion : leur arrivée a eu pour conséquence de faire entrer les réalités sociales et professionnelles dans les institutions scolaires.

La formation des adultes à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux/ J.-F. Jacques, p. 65-69

Elle s'est lancée dans la bagarre en ordre dispersé : elle offre aussi bien des cours de langue que d'alphabétisation, de l'initiation aux nouvelles technologies que de la formation professionnelle. Mais il paraît clair que les limites sont atteintes, alors que la demande du public s'accroît. le relais doit peut-être être pris par d'autres institutions tout en conservant les missions d'autoformation des bibliothèques.

Les activités de formation et d'insertion à la bibliothèque municipale de Grenoble/ Sylviane Teillard, Maryse Oudjaoudi, p. 70-

Elles se sont concentrées sur la formation de publics défavorisés en vue de leur (ré)insertion dans la vie professionnelle grâce au multimédia dont la méconnaissance peut être un facteur d'exclusion sociale et professionnelle. Et l'on commence par l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour arriver à une certaine autonomie d'apprentissage. Une association pour l'alphabétisation s'est associée à la bibliothèque pour réaliser cette formation. Une conclusion favorable mais qui insiste sur les visées résolument pédagogiques de la formation et sa volonté de se déclarer comme telle. Une manière de se distinguer d'offres plus ludiques, offertes dans le commerce par exemple.

## **BIBLIOTHÈQUE(S)**

### **N°3 - juin 2002**

Editorial/ G. Briand

G. Briand évoque les récentes élections françaises et témoigne des pratiques de l'extrême droite à l'égard des bibliothèques lorsqu'elle est au pouvoir : " une politique de censure des collections, d'orientations des acquisitions, de remise en cause des pratiques professionnelles et des missions des bibliothèques, de la baisse souvent considérable des budgets et des prêts, du manque de professionnalisme et de la diminution de qualité des services... ".

Bibliobréves, p.4-7

## Numérisation du fonds Rimbaud à Charleville-Mézières :

Le musée Arthur Rimbaud et la bibliothèque municipale assurent la numérisation des quelques 5.000 documents dont ils disposent. A terme, un site Internet sera ouvert tout entier dédié au poète, son œuvre, son environnement et aussi à la poésie contemporaine. A suivre donc.

## A dos d'âne ou de chameau

Atteler des ânes à des chariots de livres, il fallait y penser. Cela permet de desservir des communautés isolées au nord-ouest du Zimbabwe, non seulement en livres mais aussi en services de communication, puisqu'il faut y ajouter la radio, le téléphone, le fax et Internet. Tout cela grâce à l'énergie solaire et les braves équidés ! Au Kenya, ce sont les chameaux qui s'y mettent. Les rapports sur ces deux expériences sont disponibles auprès de l'IFLA.

## Dossier : Champagne-Ardenne

L'arbre, les architectes et les bibliothèques/ M.-J. Rich, p. 10-12

Petite promenade dans les bibliothèques de la région : les unes logées dans des bâtiments historiques, les autres dans des bâtiments plus contemporains. Le maillage de cette région à la fois rurale et urbaine s'est réalisé pas à pas, pour mieux s'insérer dans le tissu social qui la compose.

## Questions à Thierry Delcourt, directeur de la médiathèque de l'agglomération troyenne, p.13-14

Ouverture prévue en juin 2002 pour cette médiathèque, héritière de la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux, avec un fonds ancien de 1700 manuscrits du Moyen-Âge, 700 incunables, 2.000 livrets de colportage de la Bibliothèque bleue, mais qui intègre également des secteurs de lecture publique (4.000m<sup>2</sup> secteur adultes, 1.000m<sup>2</sup> secteur jeunesse, 200m<sup>2</sup> pour la salle d'animation, 60m<sup>2</sup> pour la salle d'heure du conte), ainsi qu'un Espace Culture Multimédia (60 postes). Un bâtiment qui offre 11.000m<sup>2</sup> de surface.

## BMVR de Reims : victoire d'un projet contesté, par N. Galard, p.15-18

Ce projet est un défi au départ : construire sur le site du parvis de la cathédrale Notre-Dame, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. L'auteur nous en propose la genèse, des premiers projets à la réalisation finale. Ouverture prévue en mars 2003.

## BMVR de Châlons-en-Champagne : après un an, par F. Bérard, p.19-22

Elle occupe 6.500m<sup>2</sup> sur 3 niveaux. Après son inauguration en mars 2001, un petit bilan s'imposait, avec notamment une réelle augmentation de la fréquentation en raison de

l'amélioration considérable des conditions matérielles d'accès et des services proposés.

### Le relais-livre renforce le lien social, entretien avec M. Lannes, p.23

" Le relais-livre en campagne a pour caractéristique la polyvalence et la coopération. C'est donc une bibliothèque qui va multiplier les services aux usagers. " Dans ce cas-ci, six sections fonctionnent en parallèle : la médiathèque avec sa mission de lecture publique (elle collabore aussi avec l'Éducation nationale), l'atelier multimédia (Internet, images et sons), le services des archives (gestion des archives du village, organisation des fêtes locales), la section emploi-formation, la ludothèque et la section animations. Une structure proche de la vie des villages et qui craint une centralisation représentée ici par une " intercommunalisation " des services.

### Portrait d'une médiathèque intercommunale dans la Marne, par N. Leblanc, p.24-25

Elle a été implantée à Courlandon, petit village de 200 habitants, au sein d'un pôle scolaire en plein développement et pour répondre à des besoins précis et criants. Ce qui est original ici, c'est le caractère intercommunal : onze villages sont concernés par cette implantation, mais la population n'est pas facile à convaincre. D'autant moins que la médiathèque est investie fortement durant les périodes scolaires par les élèves. Une cohabitation qui s'installe lentement.

### Une vinothèque dans une ancienne chapelle, par F. Weinling, p.26-27

C'est à Bar-sur-Seine que vous la trouverez, au sein de la bibliothèque médiathèque Goncourt récemment installée dans un bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle judicieusement rénové. Elle rassemble plus d'un millier d'ouvrages sur la vigne et le vin.

### Interbibly, l'agence qui relie, par M. Ragetly, p.28

" L'agence de coopération entre bibliothèques, services d'archives et de documentation de Champagne-Ardenne, Interbibly, réunit une soixantaine d'établissement en zones urbaine et rurale. Son objectif ? Participer à leur développement et optimiser leurs moyens. Ses points forts ? Coopération en conservation, valorisation du patrimoine écrit, formation des personnels, développements de publics. "

### Une porte ouverte dans la prison, par S. Schepens-Malthet, p.29

Interbibly a confié à Sabine Schepens-Malthet, la mission de développer la lecture en milieu carcéral. Patience, diplomatie et travail sur le terrain sont les maîtres mots pour s'insérer dans ce milieu et améliorer autant les conditions matérielles que les collections et l'accès à celles-ci. Il a fallu convaincre les détenus qui faisaient office de bibliothécaires, les surveillants, les services d'insertion et de probation, les directions des établissements. Des conventions ont été signées avec les bibliothèques municipales pour améliorer l'achat et la gestion des collections, pour la formation des bibliothécaires-détenus et la mise en place

d'animations autour du livre.

### L'essor des Espaces Culture Multimedia, par S. Schepens-Malthet, p.30-31

Ils sont huit dans la région et offrent leurs services aux médiathèques : ils proposent des animations et mettent en place des partenariats variés comme cet atelier graphique qui rassemble des adultes qui vont assurer l'environnement sonore et graphique d'une histoire créée lors d'un atelier d'écriture par les élèves de la ZEP de Vichy ou encore, à Troyes, la réalisation d'un dessin animé " Lancelot " de au départ d'un atelier d'écriture partant du texte de Chrétien de Troyes.

### A la découverte du poète disparu, par L. Gallois, p.32

Il s'agit de Bernard Dimey. Philippe Savouret directeur de la bibliothèque qui porte le nom du poète nogentais et montmartois s'efforce de rassembler un fonds documentaires le concernant.

### Sites Internet culturels, par A. Degrève, p.33

Listes des sites culturels de la région répertoriés par institutions et coopérations, bibliothèques municipales et universitaires, et centres de documentation.

### Bébé-lecteur deviendra grand, par S. Schepens-Malthet, p.34-36

De nombreuses collaborations se sont installées entre les médiathèques et diverses institutions pour la promotion du livre auprès des tout-petits. Par exemple, à Charleville-Mézières, c'est la maison de retraite qui s'est déplacée à la crèche pour lire avec les enfants. Mais la région peut s'enorgueillir de deux grands centres : le Centre de création pour l'enfance, fondé en 1960, à Tinquieux, qui s'occupe de favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles et, bien plus connu grâce à son site Internet " Ricochet ", le Centre International d'études de la littérature de jeunesse (CIELJ).

### Panorama de la formation, par S. Hamzoui, p.37-38 et La documentation universitaire : un esprit d'ouverture, par C. El Bekri-Dinoird et al., p.39-41

La région est également un pôle de formation supérieure et universitaire. Ces deux articles évoquent les problèmes particuliers des bibliothèques et centres de documentation dans ce cadre.

### Les très riches heures des bibliothèques de Champagne-Ardenne, par N. Galaud, p.42-45

La région possède un riche patrimoine écrit, témoin de son histoire passée et plus proche. La sauvegarde et la conservation de celui-ci sont assurées de manière décentralisées dans les bibliothèques municipales. Ces aspects n'est pas négligé dans les constructions modernes. Passé et présent font bon ménage. De nombreux projets de numérisation sont en

cours : le fonds Rimbaud, les ouvrages et bois gravés de la Bibliothèque bleue, les fonds documentaires de la cathédrale de Reims...

### La Champagne-Ardenne se dote d'une base bibliographique, par F. Bérard, p.47-48

La région bénéficie d'un bon niveau d'informatisation, de nombreux sites Internet donnent accès aux catalogues en ligne, les fonds patrimoniaux sont particulièrement riches et variés (de l'estampe à l'étiquette de champagne en passant par les vitraux. La base bibliographique se propose de signaler ces ressources documentaires et de les diffuser largement. Elle est hébergée sur le serveur web de la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Châlons-en-Champagne qui aiguille les recherches vers les serveurs des autres établissements via le protocole Z39-50.

Trois types de recherches possible : par interrogation directe d'un catalogue particulier, par lien au site concerné et par interrogation simultanée de plusieurs catalogues. Les bibliothèques qui ne possèdent pas l'infrastructure adéquate sont invitées à verser leurs notices dans le catalogue de la bibliothèque la plus proche. Outre Châlons, Reims et Troyes participent à cette première phase, d'autres villes doivent suivre. Les thématiques et les thesauri s'y reportant sont à l'étude. Les recherches pourront se faire également sur les bases d'images qui sont en cours de création en de nombreux endroits suite aux diverses campagnes de numérisation. La BnF étudie le rattachement de ce catalogue régional au Catalogue collectif de France.

### Les amis, la bibliophile et le livre, par J.-P. Fontaine, p.50-51

La bibliothèque municipale de Reims a lancé 1962, date de la création de la Société des Amis de la bibliothèque de Reims, une politique de soutien à la création de livres d'artistes et de reliures contemporaines. Elle se poursuit encore aujourd'hui.

### La Hulotte, Le Coq à l'âne et le Pythagore, par S. Schepens-Malthet et J.-M. Van Houtte, p.52-53

Présentation de trois " maisons " d'éditions champenoises tout à fait originales et atypiques. La Hulotte est un périodique irrégulier (qui paraît quand il est prêt !) présentant la vie des animaux et les plantes de la région, entièrement écrit et dessinée par le seul Pierre Déom. Le Coq à l'âne est une association devenue maison d'édition pour réaliser des livres hors normes, liés à la région (almanach, histoire de la moutarde, contes locaux). Le Pythagore édite de la BD non traditionnelle : certains dessinateurs célèbres y font publier les ouvrages que d'autres éditeurs refusent pour des questions techniques de taille, de format et de contenu.

## **N°2 - juin 2002**

Les enjeux stratégiques du Knowledge Management ou comment aligner la mission et la vision de votre entreprise sur le programme Knowledge Management/ Françoise Rossion, p. 27-31

L'auteur entreprend de nous expliquer de manière claire et concise en quoi consiste cette nouvelle forme de management qui a le vent en poupe et comment elle s'applique. Basée essentiellement sur la reconnaissance des connaissances et l'exploitation des savoir-faire et des capacités au bénéfice de l'entreprise, il est clair qu'elle pourrait s'appliquer à d'autres secteurs, non-marchands notamment. Une lecture qui introduit bien le sujet.

De mobiele data (r)evolutie met Proximus par Bart Neyt, p.32-34

L'auteur nous propose d'examiner en profondeur les différences de systèmes entre le GSM : Global System of Mobile Communication, le GPRS : General Packet Radio Services, l'UMTS : Universel Mobile Telecommunications System et leurs développements spécifiques par Proximus.

## **Documentaliste Sciences de l'information**

### **N°3 – juin 2002**

L'information et la valorisation des résultats de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest/ Samba Aw, p. 112-121

" Cette étude, fondée sur des données d'enquête et des observations de terrain, examine la place et le rôle de l'information dans le processus de valorisation des résultats de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest, dans la perspective de développement durable et un contexte de mondialisation. ". Cette étude fait état d'un constat d'échec partiel et tente d'en trouver les causes et les remèdes. Une bonne valorisation des résultats se serait traduite par l'adoption de nouvelles techniques ou pratiques. Or, il n'en est rien. Quelques raisons : les recherches et leurs résultats ne correspondent pas à la demande des intéressés, les intéressés n'ont pas eu connaissance des résultats et quand ils ont été informés, ils n'ont pas traduits ceux-ci en de nouvelles technologies ou procédés, validés par exemple par des brevets. Sont donc mis en cause : l'accessibilité aux résultats, l'absence de marketing des résultats, de publication et de transfert des résultats notamment. Que ce soient dans ce cadre agricole spécifique ou dans tout autre, il est clair qu'une méthodologie stricte doit être définie depuis l'obtention d'une information jusqu'à sa traduction en actions.

La " science de l'information et de la documentation ou les relations entre science et technique/ Hubert Fondin, p. 122-129

L'auteur évoque le lien entre science et technique, entre recherche et profession. Il s'interroge sur la technique et le sens qu'elle prend dans le cadre de l'activité documentaire. Il parle plus volontiers de techniques documentaires au pluriel comme un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui permettent d'agir sur le système documentaires dont la finalité est la production de produits informationnels. Une distinction d'importance parmi ceux-ci entre produits qui sont récoltés sans préoccupation de signification et les autres. Ces derniers sont spécifiques de l'activité documentaire où toute la difficulté consiste à formuler et à transmettre des savoirs et des savoir-faire avec un contenu car, à chaque fois, il faut s'adapter au contexte. Ceci implique de solides fondements théoriques à une pratique. On peut considérer la science de l'information comme fondement scientifique à cette pratique et dans ce sens, elle est devenue science fondatrice des techniques documentaires. Mais, elle ne peut à elle seule jouer ce rôle : d'autres sciences peuvent prétendre à ce rôle. In fine, on considérera des sciences de l'information, au pluriel également. Et dernier point de la réflexion : il faudrait prendre en considération 3 (et non 2 comme c'est le cas) niveaux de compétence : la technique, l'ingénierie et la " science ". La fonction du technicien est d'utiliser le bon outil au bon moment, celle de l'ingénieur est de proposer des améliorations sur les techniques, les outils, les systèmes... et celle du chercheur est " d'apprendre à comprendre ou à expliquer quelque chose qui n'est pas nécessairement de l'ordre de la technique et des outils ". La formation des professionnels devrait se baser sur ces 3 orientations, ce qui n'est pas le cas. Cela permettrait de structurer l'enseignement mais aussi les professions du domaine documentaire qui y gagnerait en clarté et en crédibilité.

## **Livres de France**

### **N°253 - juillet – août 2002**

Le CND entre dans la danse ; p. 13

Le Centre national de la danse qui ouvrira ses portes à Pantin, fin 2003, fonctionne déjà dans des locaux provisoires. Ses objectifs : la création et la diffusion de la danse, l'accueil des artistes en résidence, la formation professionnelle continue, le suivi de la carrière, les colloques et les expositions. Et ce qui nous intéresse plus : l'information et la documentation sur ces sujets, la conservation du patrimoine, l'édition, la constitution d'une médiathèque (films vidéo notamment), ainsi que la participation à la création d'un réseau documentaire nationale sur la danse, comprenant les quelques trente médiathèques qui ont développé un fonds sur le sujet.

Douze procès célèbres : 2/12 L'autre procès des Fleurs du mal par S. Goudemare et E.

Pierrat ; p. 24-27

Ce procès a eu lieu en 1947 pour tenter de lever l'interdiction prononcée 90 ans plus tôt. Sans plus de succès. En fait, ce ne sont pas que les Fleurs du mal qui sont condamnées, bien d'autres œuvres poétiques le seront jusqu'en 1973 !